État des restrictions de prélèvements sur les cours d'eau et les nappes d'accompagnement (département Lot)

Mis à jour le : 20/07/24

Légende :

- Pas de restriction
- Restriction 30 %
- Restriction 50 %
- Interdiction totale des prélèvements (sauf dérogations)

Bassin	Cours d'eau	22/juin	29/juin	06/juil.	13/juil.	20/juil.									Nbre pr
Garonne	Séoune														
	Grande Barguelonne														
	Petite Barguelonne														
	Lendou														
	Lère, Dourre, Glaich, Cande														
	Lupte														
	Lemboulas														
Lot	Lot														
	Affluents du Lot Domanial amont														
	Affluents du Lot Domanial aval														
	Thèze														
	Vert aval et Masse														
	Vert amont														
	Vers, Rauze														
	Sagne														
	Affluents du Célé														
	Célé														
Dordogne	Melve / Marcillande / Relinquière														
	Tournefeuille														
	Céou, Bléou, Ourajoux														
	Sourdoire														
	Tourmente														
	Mamoul														
	Ouysse, Alzou et Aynac														
	Borrèze														
	Bave														
	Tolerme														
	Cère														
	Affluents Dordogne rive droite														
	Affluents Dordogne rive gauche														
	Dordogne														